

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 1413

présenté par  
M. Véran

-----

**ARTICLE 26**

Après l'alinéa 24, insérer les trois alinéas suivants :

« II *bis*. – L'article 20-5-2 de l'ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte est ainsi modifiée :

« 1° Les deux premiers alinéas sont supprimés ;

« 2° Le début du dernier alinéa est ainsi rédigé : « Pour l'application du présent chapitre, au premier alinéa de l'article L. 162-22-15 du code de la sécurité sociale, les mots : « par les caisses... (*le reste sans changement*) ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel (conséquence)